



Ligue Interclubs Pitch & Putt - 2012

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Les clubs, avec ou sans terrain, doivent être affiliés à FPP pour l'année 2012
La cotisation annuelle pour un club est de 20 €
Etre de 4 joueurs ou joueuses, sans limite d'index

Pour les joueurs et joueuses :

- Etre en possession de sa licence FFG
- Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition
- Etre membre d'un club participant, avec ou sans terrain
- Etre membre de FPP
- L'adhésion et la cotisation sont gratuites mais on demande 10 € de droits de jeu annuels

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

- Formule de jeu

- Une équipe est composée des 4 joueurs réalisant les meilleurs scores de la compétition mensuelle
- Il n'y a pas de limite au nombre de participants - un club peut inscrire jusqu'à trois équipes
- Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de strokeplay
- Chaque équipe dispute la rencontre sur son terrain ou sur un terrain au choix pour les groupes sans terrain
- On peut participer à titre individuel, sans faire partie d'une équipe
- Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt édictées par IPPA:
 - Maximum de 3 clubs autorisés (2 club au choix + le putter).
 - Départ sur tee obligatoire.
 - **Score maximum par trou de 6** (on ramasse la balle après 5 coups).
 - Longueur de chaque trou: 90 mètres maximum.
 - Longueur totale du parcours 18 trous : 1200 mètres maximum.

- Résultats

- Le score de l'équipe est l'addition des quatre meilleurs scores des joueurs engagés ce mois-là
- Les résultats sont adressés le soir même de la compétition par email au responsable du championnat
- Les scores des équipes sont vérifiés et comparés afin de déterminer le vainqueur de la rencontre
- Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet de FPP après chaque journée
- Un classement final sera effectué. L'équipe championne de ligue recevra une coupe et des lots
- En cas d'égalité les équipes sont départagées d'après leur meilleur score de la saison
- Les scores individuels sont pris en compte pour désigner un(e) champion(ne)
- Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve

La valeur totale des lots en 2012 sera de 1 500€, répartie ainsi: (N.B. Une seule équipe par club sera primée)

Brut: 1er club - 200€; 2^{ème} club - 150€; 3^{ème} club - 100€; 1^{er} joueur - 200€; 2^{ème} joueur - 150€; 3^{ème} joueur - 100€; 1^{ère} dame - 100€; 1^{er} Senior - 100€; 1^{er} jeune - 100€ (- 16 ans au 01/01/2012)

- Inscription

Un simple courrier précisant le nom du club et le nombre d'équipes avant le 24 mars 2012

L'engagement est gratuit pour les clubs et les joueurs membres de FPP ayant réglé leurs droits de jeu de 10 €

- Titres décernés

1. Champion de Ligue FPP
2. Vice-champion de la ligue FPP
3. 3^{ème} de la ligue FPP

Tours organisés

1. Entre le 24 mars et le 10 avril 2012
2. Entre le 21 avril et le 7 mai 2012
3. Entre le 26 mai et le 4 juin 2012
4. Entre le 23 juin et le 9 juillet 2012
5. Entre le 25 août et le 4 septembre 2012
6. Entre le 22 septembre et le 8 octobre 2012